

Article 4**EFFICACITE INTERNE DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI DE 2001 A 2016 : LA DEMESURE DEMOGRAPHIQUE COMME ECUEIL MAJEUR VERS UNE UNIVERSITE D'EXCELLENCE ?**

INTERNAL EFFECTIVENESS OF THE UNIVERSITY OF ABOMEY-CALAVI FROM 2001 TO 2016: THE DEMOGRAPHIC HUBRIS AS A MAJOR PITFALL TO A UNIVERSITY OF EXCELLENCE?

Dr Patrick HOUSSOU

04 BP 571 Cotonou, BENIN
Université d'Abomey-Calavi,
Côte d'Ivoire

RESUME

Depuis 2012, l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) a enregistré plusieurs prix d'excellence qui laissent présager de son efficacité interne et externe. Au travers d'une approche descriptive, nous nous intéressons à son efficacité interne afin de voir si les résultats produits sont porteurs d'espoir. Ces résultats permettent-ils d'envisager l'UAC comme une université d'excellence ? C'est à cette question que nous tentons d'apporter une réponse. La démarche méthodologique a consisté en une analyse descriptive des données préexistantes recueillies dans divers documents. Il en résulte que l'efficacité interne de l'UAC est à améliorer. Il est impérieux, à cet effet, de révoquer la mesure politique de gratuité de l'inscription à l'université. La question de l'orientation universitaire et professionnelle révèle également son importance et doit être repositionnée dans les débats sur les stratégies de gestion des effectifs étudiants. L'UAC pourra ainsi espérer se positionner comme une Université de référence.

Mots clés : efficacité interne, démographie, analyse descriptive, résultats académiques, UAC

ABSTRACT

Since 2012 the University of Abomey Calavi (UAC) has recorded several awards of excellence that heralds its internal and external effectiveness. Through a descriptive approach, we look at its internal effectiveness in order to see if the results produced are hopeful. These results allow to consider the UAC as a University of excellence? It is to this question that we are trying to answer. The methodological approach consisted of a descriptive analysis of pre-existing data collected in various documents. As a result, the internal efficiency of the UAC is to improve. It is imperative for this purpose, to revoke the policy measure of free registration at the University. The issue of academic and vocational guidance also reveals its importance and must be repositioned in the debates on student's management strategies. UAC can thus hope to position itself as a University of reference.

Keywords: internal efficiency, demography, descriptive analysis, academics results, UAC

Introduction/Problématique

L'Université d'Abomey-Calavi (UAC) est créée depuis 2001 par Décret n° 2001-365 du 18 Septembre 2001. Elle est donc relativement jeune même si, ayant hérité des passifs de l'Université Nationale du Bénin créée depuis 1975, elle est relativement vieille par expérience. Depuis 2012, elle a enregistré plusieurs titres et prix d'excellence (UAC-Info, 2016) qui laissent présager de son efficacité tant interne qu'externe. Au travers d'une approche exclusivement descriptive, nous nous intéressons à son efficacité interne afin de voir si, quinze ans après sa création et depuis son passage formelle au système Licence Master Doctorat en 2012¹, les résultats internes observés sont encourageants. Concrètement, ces résultats mettent-ils l'UAC sur orbite en la positionnant comme une université d'excellence et donc de référence ? C'est à cette question de pédagogie universitaire que nous tentons de répondre.

Il est déjà su, de manière générale, que l'enseignement supérieur béninois est caractérisé par un faible rendement interne, surtout au niveau des deux premières années universitaires (Patrick Houessou, 2013, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), 2010). Mais dans le cadre de cette analyse descriptive, le point de départ de l'appréciation de l'efficacité interne de l'UAC réside dans les statistiques de promotion des étudiants en année supérieure. Tout en évitant d'entrer dans une analyse purement pédagogique, ces statistiques sont mises en lien avec les effectifs des étudiants et des enseignants ainsi que les conditions matérielles et institutionnelles qui prévalent à l'UAC. En effet, les résultats académiques ne sauraient être interprétés en marge de l'organisation interne à l'UAC caractérisée par la nature des ressources matérielles et institutionnelles ainsi que par les conditions de vie des acteurs privilégiés que sont les étudiants et les enseignants.

1- Méthodologie

Comme indiqué plus haut, la démarche méthodologique consiste essentiellement en une analyse descriptive des données préexistantes dans divers documents relatifs au système éducatif béninois, à son enseignement supérieur et à l'UAC. Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt (2006) nous renseignent que le recueil de données existantes est une véritable méthode de recherche qui, en tant que telle, a ses avantages et ses limites. Le principal avantage qui a motivé notre choix pour cette méthode de recherche est l'économie de temps

¹ Les premiers Arrêtés d'application du Décret de 2010 portant adoption du LMD en République du Bénin datent tous de décembre 2012 (Patrick Houessou & Marielle Bruyninckx, 2014).

qui, comme ces derniers le précisent, nous permet de nous consacrer essentiellement à l'analyse proprement dite. C'est ainsi que nous pouvons passer à l'analyse de l'efficacité interne de l'UAC sur la base du recueil des données existantes. La nature des données recueillies n'étant pas frappée d'une confidentialité particulière et les documents desquels ces données proviennent étant publics et officiellement publiés, nous observons qu'il n'y a pas de problème ou de limite spécifique à évoquer relativement à la méthode choisie.

Ainsi, l'analyse se fera essentiellement autour des statistiques des étudiants et des enseignants, des résultats académiques enregistrés ainsi que des conditions matérielles et institutionnelles dans lesquelles évoluent les principaux acteurs de l'UAC. C'est dire que l'efficacité interne, ici, est la relation entre les inputs éducatifs et les résultats académiques ; c'est aussi le rapport entre les résultats académiques observés et les effectifs globaux à l'entrée du système (Rapport d'Etat du système éducatif-Bénin, 2014 ; Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, 2010 ; Nacuzon Sall, 1996 ; George Psacharopoulos & Maureen Woodhall, 1988).

2- Statistiques des étudiants et des enseignants

Les statistiques officielles et récentes dont dispose l'UAC sont celles de 2013-2014 et, sur cette année académique, l'UAC a compté 104.602 inscriptions pour 92.703 étudiants (UAC, 2015). En 2012-2013, elle a enregistré 83.951 étudiants (UAC, 2015). Le tableau suivant donne une idée précise de l'évolution des étudiants et des inscriptions à l'UAC depuis l'année académique 2002-2003 jusqu'en 2013-2014.

Tableau 1 : Evolution des effectifs d'étudiants et d'inscriptions de 2003 à 2013

Années	Nombre étudiants à inscription unique	Nombre étudiants à 2 inscriptions	Nombre étudiants à 3 inscriptions	Nombre total étudiants	Nombre total inscriptions	Taux annuel de croissance étudiants
2003	23255	3479	67	26801	30414	21%
2004	23328	3777	72	27177	31098	1,4%
2005	26175	2412	14	28601	31041	5%
2006	31549	2929	40	34518	37527	21%
2007	36862	3178	8	40048	43242	16%
2008	35353	2948	49	38350	41396	11%
2009	41709	6341	115	48165	54736	8%
2010	45427	13868	1	59296	73166	23%
2011	51729	13366	1	65096	78464	10%
2012	54623	15063	2	69688	84755	7%
2013	69946	14005	0	83951	97956	21%
2014	80805	11899	0	92703	104602	10
Taux moyen annuel d'accroissement sur les 10 dernières années						12,5%

Source : Service de statistiques de l'UAC, 2014

Le nombre total d'étudiants concerne le nombre d'individus que l'on peut dénombrier physiquement dans les différents amphithéâtres de l'UAC. Ces étudiants sont parfois inscrits dans deux ou trois filières au cours de la même année académique pour des raisons intellectuelles ou financières² propres ; cela explique que le nombre total des inscriptions soit plus élevé. Dans tous les cas, comme on peut le voir dans le tableau, l'année académique 2012-2013 a connu un taux d'accroissement de 21 %, ce qui montre la fulgurance de l'augmentation des étudiants qui reste un des problèmes majeurs de l'UAC. Cette fulgurance du taux d'accroissement de la population estudiantine est observée en 2010 (23 %) et en 2006 (21 %) et montre bien que l'UAC connaît régulièrement des explosions démographiques qui rendent difficiles toutes formes de gestion interne.

L'observation du tableau 1 permet de dégager deux grandes périodes : la première va de 2003 à 2005 et la seconde, de 2006 à 2014. La première période est marquée par des effectifs certes pléthoriques, mais en relative stagnation. La seconde est caractérisée par des effectifs exagérément importants, mais aussi par de très forts taux d'accroissement annuels (16 % en 2007, 21 % en 2006 et 2013 et 23 % en 2010).

Vraisemblablement, la mesure politique de gratuité des frais d'inscription à l'Université publique béninoise, à compter de l'année académique 2008-2009, pourrait expliquer non seulement ce taux de croissance vertigineux des étudiants à partir de 2010, mais aussi cette forte propension à la double inscription. L'impact de la gratuité en termes d'accroissement des effectifs étudiants est surtout remarquable au niveau des inscriptions dans les formations générales comme la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH), la Faculté des sciences techniques (FAST), la Faculté de droit et sciences politiques (FADESP) et la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG). En effet, celles-ci recueillent depuis 2003, au moins 80 % des inscriptions à l'UAC tandis que les écoles et facultés professionnelles n'en comptent pas plus de 20 %.

De ces données générales, il se dégage que la FLASH a, en terme d'effectifs, un statut spécifique vu qu'elle se positionne comme la faculté qui recueille le plus d'étudiants : la faculté la plus pléthorique. En effet, depuis 2005 au moins, les effectifs des étudiants de la FLASH ont toujours constitué près de la moitié de l'effectif total des étudiants à l'UAC. On peut observer et apprécier l'évolution de ces effectifs dans le tableau 2 et le graphique qui suivent. En 2011-2012, la FLASH comptait 38.741 étudiants, soit 47.2 % de l'effectif total

² La double inscription est souvent réalisée par des étudiants non boursiers inscrits dans les établissements professionnels, mais qui peuvent bénéficier de bourses ou secours universitaires en s'inscrivant dans les facultés classiques (Maxime da Cruz *et al.*, 2014, p.140)

des étudiants de l'UAC. En 2012-2013, c'est 47,5 % des étudiants qui se retrouvaient concentrés à la FLASH, contre 49,42 % en 2013-2014.

Ces ratios ne sont donc pas à ignorer et ils montrent qu'il est une gageure d'avoir une université de qualité, si l'on ne tient pas compte de la spécificité de la FLASH qui détermine fortement les tendances statistiques tant en ce qui concerne les effectifs étudiants que pour les résultats académiques. Pour l'instant, l'UAC reste, en dépit des réels efforts menés chaque année, une *université de masse* dans un contexte socio-économique difficile (Marc Romainville, 2000).

Tableau 2 : Récapitulatif de l'effectif des étudiants à la FLASH de 2006 à 2014

Effectifs	Années académiques								
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	13792	13925	14355	20632	30262	30490	38741	53659	51690

Source : UAC, 2015

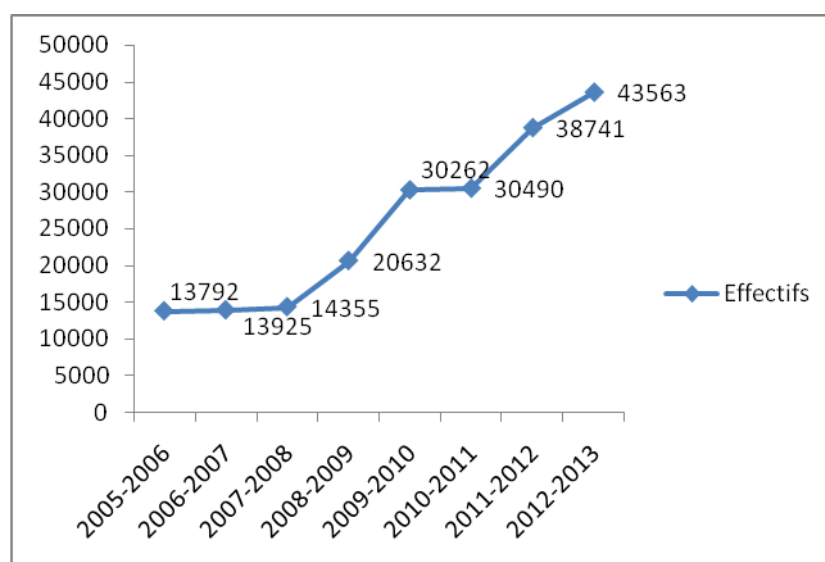


Figure 1 : Evolution de l'effectif des étudiants à la FLASH de 2006 à 2013

Source : DPSE, 2014

Malgré cette démesure démographique, la FLASH est très régulièrement moins favorisée (en termes d'équipements infrastructurels, personnels d'encadrement pédagogique et administratif, etc.) que les autres facultés d'enseignement général quand elle n'est pas logée à la même enseigne. Il semble logique donc qu'en l'absence de conditions idoines des formations, les compétences des diplômés de la FLASH puissent décliner. Il n'est donc pas étonnant que, dans cette faculté, les problèmes de l'université connus de tous soient décuplés, surtout quand on surnomme certains de ses départements, avec une ironie désabusée, départements à très gros (grands) effectifs. Par exemple, le Département de géographie et aménagement du territoire compte régulièrement environ 15.000 étudiants tandis que celui de

l'anglais en compte environ 12.000 (UAC, 2015), effectifs correspondant à la taille normale d'une université.

La massification observée à l'UAC est donc bien le fait des inscriptions excessives des étudiants dans les formations générales. Par ailleurs, la forte expansion des effectifs à l'université est aussi le fait de l'explosion démographique que connaît le Bénin. Ce constat nous amène à rappeler que, du fait de l'accroissement rapide de la population, les autres secteurs du système éducatif béninois notamment le primaire et le secondaire général ont connu des développements quantitatifs importants (PDDSE³, 2013-2015). Dans cette dynamique, la continuité des flux issus du second cycle de l'enseignement secondaire général a pour conséquence directe la hausse des effectifs dans l'enseignement supérieur. En attendant de revenir sur les conditions matérielles, on peut remarquer que le développement quantitatif rapide que connaît l'UAC est plutôt de nature à intensifier le problème de la gestion des flux qui se posait déjà dans la mesure où les capacités d'accueil et d'encadrement n'ont pas suivi le même rythme.

Il s'ensuit que dans les facultés d'enseignement général, la massification des étudiants génère des problèmes évidents d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation au regard du nombre relativement réduit des enseignants devant encadrer ces effectifs. *L'Annuaire des statistiques de l'année académique 2013-2014* (UAC, 2015) renseigne que le nombre total d'enseignants en activité à l'UAC en 2014 est de 978 (soit 840 enseignants statutaires, c'est-à-dire faisant partie des corps du personnel enseignant et 138 non statutaires, c'est-à-dire faisant partie des vacataires, chercheurs ou attachés de recherche). Sur ces 978 enseignants, on en compte 385 (39,37%) qui sont dans les facultés d'enseignement général et 593 (60,63%) qui sont dans les facultés/écoles professionnelles. Dix ans avant, ces statistiques étaient proportionnellement similaires : en 2004-2005, on comptait 868 enseignants dont 330 (38,02%) pour les facultés d'enseignement général et 538 (61,98%) pour les facultés/écoles professionnelles (MESRS, 2005). Le PDDSE 2013-2015 signale qu'en 2008, ce chiffre a même chuté (765 enseignants) pour remonter en 2010 (934 enseignants).

Dans tous les cas, cette configuration du corps enseignant est restée la même jusqu'en 2014, en dépit de la très légère augmentation du nombre des enseignants, et permet de comprendre qu'empiriquement, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ne peuvent que souffrir d'énormes carences dans les facultés d'enseignement général vu que les effectifs étudiants culminent chaque année. D'une part, environ 60% du corps enseignant encadre

³ Plan décennal de développement du secteur de l'éducation.

moins de 20% des étudiants, soit un ratio d'une dizaine d'étudiants par professeur. D'autre part, environ 40% du corps enseignant encadre plus de 80% de la masse étudiante soit un ratio de plus d'une centaine d'étudiants par professeur.

C'est un truisme aujourd'hui que de dire que l'UAC est surpeuplée. Tout le monde remarque que ce surpeuplement contraste avec un encadrement de qualité même si les qualifications académiques des enseignants s'améliorent chaque année depuis 2011 avec un accroissement du nombre des Maîtres assistants, des Maîtres de conférences et des Professeurs titulaires (UAC, 2015). Le ratio étudiants/professeur demeure trop important pour qu'on puisse espérer un enseignement de qualité : environ 49 étudiants pour un enseignant en moyenne générale alors que les normes internationales prévoient 15 étudiants pour un enseignant (Ministères en charge de l'éducation, 2005). Mais cette moyenne béninoise déjà très élevée cache encore de profondes disparités car, dans les facultés d'enseignement général (Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH), Faculté des sciences et techniques (FAST), Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG), Faculté de droit et sciences politiques (FADESP)), ce ratio va jusqu'à 279 étudiants pour un enseignant à la FADESP et 135 étudiants pour un enseignant à la FLASH par exemple (Patrick Houessou, 2013 ; Cellule Universitaire LMD-UAC, 2007). Pour l'année académique 2013-2014, ce ratio moyen s'élève à 107 étudiants pour un enseignant (UAC, 2015).

L'UAC reste, comme déjà dit par Marc Romainville (2000), une université de masse dans un contexte socio-économique difficile. La qualité de l'enseignement et la baisse du niveau dans les facultés d'enseignement général seraient fortement corrélées à la démographie importante qu'elles connaissent chaque année (Patrick Houessou, 2013). En effet, à partir de 2009, année de la gratuité de l'inscription à l'université, on note que l'enseignant (tout grade confondu) est confronté à une aggravation de la pénibilité de sa tâche vu que la double inscription augmente drastiquement la moyenne du ratio étudiants/professeur (plus de 100 étudiants/professeur). Les statistiques disponibles ne renseignent pas sur les taux de réussite ou d'échec des étudiants ayant fait une double inscription. Ce détail aurait contribué à mieux comprendre l'opportunité de la pratique de la double inscription car, il ne sert à rien de la faire si elle doit contribuer à alourdir le taux d'échec.

3- Résultats académiques

L'enseignement supérieur béninois, un peu comme les niveaux du primaire et secondaire, a un faible rendement interne au niveau des premières et deuxièmes années où les

taux de promotion oscillent entre 30 et 40% et ceux de redoublement et d'abandon entre 60 et 70%. Ils s'améliorent à partir de la 3^{ème} année où les taux de réussite sont régulièrement au-dessus de 50% (UAC, 2015), mais globalement, le rendement interne de l'UAC reste à améliorer.

Concrètement et pour exemple, en 2001-2002, le taux d'échec global des étudiants, toutes années confondues, avoisinait les 70% (UAC, 2006). En prenant en compte l'évolution progressive des pourcentages de réussite au fur et à mesure qu'on avance en année supérieure, il serait légitime de penser qu'en première année, le pourcentage d'échec est au-delà de 70%. Le *plan stratégique de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2002-2007* indique que la moyenne de réussite globale de 1993 à 1998 est d'environ 40%.

Les résultats académiques des différentes entités de l'UAC indiquent que le taux de réussite générale pour l'année académique 2011-2012 est de 50% (Maxime Da Cruz, Souaïbou Farougou, Léon Bio Bigou, Etienne Nouatin, & Brice Sinsin, 2013). Un regard plus attentif permet de remarquer que, dans les facultés de formation générale qui recueillent plus de 80% de l'effectif général des étudiants, les taux de réussite généraux sont presque tous en dessous des 50% : 48% pour la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH), 30% pour la Faculté de droit et sciences politiques (FADESP), 48% pour la Faculté des sciences et techniques (FAST) et 58% pour la Faculté des sciences économiques et des gestion (FASEG) dont le fonctionnement se rapproche de plus en plus des écoles et facultés spécialisées. Ces résultats laissent croire que les taux de réussite dans les deux premières années sont encore plus interpellant. L'observation des statistiques indique que dans les facultés de formation générale, environ 30% des étudiants arrivent à franchir le cap de la première année et 35-40% celui de la deuxième année (UAC, 2015 ; Maxime da Cruz *et al.*, 2013).

Le taux de redoublement et d'abandon observé à l'UAC serait caractéristique d'un niveau jugé trop bas des étudiants si l'on exclut provisoirement les conditions d'études dont la démographie létale dans les amphithéâtres. Il est vrai qu'à ce jour, aucune recherche scientifique exclusive sur le lien entre la démographie estudiantine et les résultats universitaires n'a pu être menée pour mettre en lumière une relation significative, mais l'analyse pédagogique permet de penser qu'il ne peut avoir de résultats positifs avec des effectifs aussi énormes en l'absence d'un corps d'encadrement conséquent. C'est la raison pour laquelle le PDDSE (2013) a préconisé la mise en place d'un système de régulation et de

gestion des effectifs à partir de 2014 qui, malheureusement, n'a pas pu s'observer de manière concrète.

On retient qu'avec un effectif de départ de 350 étudiants (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2010), l'université publique béninoise en compte aujourd'hui plus de 130.000 dont plus de 100.000 à l'UAC (Maxime da Cruz *et al.*, 2013). Les infrastructures, le personnel enseignant et administratif n'ayant pas connu les mêmes évolutions, il s'est installé, en dépit des efforts quotidiens, un vrai problème de qualité et donc de performance qui, cumulé avec le passage au système LMD, forme une quadrature du cercle.

L'insuffisance des infrastructures et les conditions extrêmes dans lesquelles continuent de se dérouler les études ne favorisent pas de bons résultats. Si l'on tient compte essentiellement du nombre d'étudiants à l'entrée (inscrits) et du nombre d'étudiants sortants (avec un diplôme), les statistiques ne sont guère fameuses non plus : seulement 8% des étudiants sortent avec un diplôme dans les facultés de formation générale (UAC, 2010). En tout état de cause, l'effectif des étudiants dans la majorité des premières années des facultés d'enseignement général excède largement le nombre de 1000 pour des infrastructures exigües, parfois inexistantes. Il y a là un problème majeur qui reste entier (Patrick Houessou, 2013).

Les conditions de satisfaction ne semblent pas remplies tant au niveau des besoins d'affiliation, de soutien, de réparation personnelle que d'expression, de considération et d'accomplissement (Pol Dupont, Luc Brunet & Xavier Lambotte, 1991). Tout cela crée, en situation de classe, un contexte pédagogique globalement propice à l'échec qui doit, depuis Viviane Isambert-Jamati (1992), être appréhendé comme un *problème social*. L'université a sans doute besoin d'être repensée, de s'adapter au contexte socioculturel dont elle émerge (Patrick Houessou, 2013).

4- Conditions matérielles et institutionnelles

La mission dévolue à l'enseignement supérieur, donc à l'université, est celle d'enseigner, faire de la recherche et rendre service à la communauté. L'UAC assure ainsi la diffusion du savoir, du savoir-faire et du savoir-être nécessaires à la maîtrise de l'environnement humain et à l'amélioration des conditions d'existence. Elle forme des cadres supérieurs capables d'assurer leur propre épanouissement et le développement de la nation (PDDSE, 2013). Elle accueille dans les facultés, les écoles et les instituts supérieurs, les titulaires du baccalauréat ou toute autre certification admise en équivalence pour les préparer

aux différents diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, dans des cursus de trois à huit ans (système LMD). La variation des durées de formation est fonction des domaines et niveaux d'études ainsi que des filières.

Le campus d'Abomey-Calavi à lui seul accueille 92% de l'effectif total des étudiants provenant de ces différents centres universitaires, soit plus de 90.000 étudiants (MESRS, 2011). Mais les infrastructures n'augmentent pas au rythme d'évolution des flux d'étudiants. Le tableau 3, nous donne une idée des infrastructures de cours en 2011.

Tableau 3 : Répartition des salles de cours selon la taille et la capacité d'accueil au titre de l'année académique 2010-2011 sur le campus d'Abomey-Calavi

Taille salles de cours	Nombre de salles de cours	Nombre total de places
Moins de 25	15	240
25 à 49	41	1360
50 à 74	33	1800
75 à 99	3	300

Source : Annuaire statistiques de la DPP 2010-2011

Le nombre total de places au campus d'Abomey-Calavi suivant les infrastructures à capacité inférieure à 100 est de 3700. Si l'on y ajoute les amphithéâtres de 1000 places (3), ceux de 400-500 places (6) et ceux de 100-200 places (10), on totalise plus de 8000 places (MESRS, 2011). D'autres infrastructures sont en construction depuis 2012 et l'on peut observer une nette amélioration des conditions infrastructurelles sur le campus de Calavi. Mais ces efforts ne satisfont toujours pas encore les attentes à cause de la démographie importante des étudiants.

Manifestement, de gros efforts restent à fournir car, les amphithéâtres, les salles de cours sont, sans commune mesure, en inadéquation avec les effectifs actuels d'étudiants. Certains amphithéâtres conçus pour accueillir au plus trois cent (300) étudiants en accueillent beaucoup plus. Pour augmenter la capacité d'accueil des universités du Bénin, il serait opportun que le gouvernement recoure au partenariat public-privé en veillant à ce que les intérêts des étudiants soient sauvegardés. Ainsi, non seulement les amphithéâtres seraient quintuplés mais les conditions de travail s'amélioreraient, augmentant ainsi l'efficacité interne de l'UAC. Pour l'instant, on remarque que les grands amphis sont encore en nombre infime et parfois inexistant dans certains centres comme ceux de Lokossa ou Ouidah.

Même si la création de nouvelles universités et l'ouverture d'autres centres universitaires apportent des éclaircies dans le ciel très orageux des données infrastructurelles de l'UAC, il n'en demeure pas moins que ce sont les mêmes enseignants qui sont souvent

sollicités pour les animer (Patrick Houessou, 2013). L'UAC reste donc toujours dans un cercle vicieux dont il faudra pourtant absolument sortir. Davantage de réflexions et des planifications démographiques s'imposent pour permettre un échelonnement des actions à mener afin de résorber ce problème fondamental au bon fonctionnement de l'UAC.

Il reste cependant que la situation est encore plus dramatique quand on fait le point des bibliothèques à l'UAC. Elles sont tout simplement inexistantes dans nombre de centres universitaires, mais quand elles existent, elles sont totalement dépourvues de documents généraux et spécialisés. Pourtant, la réforme LMD ne peut guère être pertinente s'il n'existe pas de bibliothèque vu que le travail personnel de l'étudiant, par exemple, doit, en partie, s'y dérouler. Il est alors indispensable que l'UAC soit suffisamment fournie en bibliothèques et, surtout, que celles-ci soient dotées de documents adaptés à chaque type de formation.

Le constat est le même pour ce qui concerne la connexion Internet. S'il est vrai que certains établissements l'ont, plus souvent, ceux des facultés d'enseignement général qui recueillent l'essentiel des étudiants sur ce campus, ne l'ont qu'une fois sur cinq avec un débit toujours très faible (Maxime da Cruz *et al.*, 2013 ; MESRS, 2011). Cet outil, aujourd'hui indispensable à toute université devrait permettre d'accéder à la connaissance, mais il est quasi inexistant. Toutefois, des améliorations sont en cours depuis 2013 et dans le cadre du renforcement des infrastructures et des équipements relatifs aux TIC, l'UAC a bénéficié de l'appui du projet BJN et financé par l'Union Européenne et l'Etat béninois qui consiste, entre autres, à doter 38 sites répartis sur le territoire béninois, dont le campus d'Abomey-Calavi, en fibre optique (UAC, 2014). En dépit de ces initiatives, l'accès à Internet reste pour l'instant difficile, indiquant ainsi l'effort important qu'il reste à faire.

Perspectives/Conclusion

L'efficacité interne de l'UAC est manifestement à améliorer. Pour ce faire, il est impérieux de mieux gérer les flux démographique en commençant par révoquer la mesure politique de gratuité de l'inscription à l'université, d'autant plus qu'elle est contraire à la directive n°1/2005/CM/UEMOA qui invite à une harmonisation des frais d'inscription dans les universités membres de l'Union. Le Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2013-2017 rappelle que l'accroissement moyen des candidats au baccalauréat au cours des deux dernières décennies, est d'environ 17% selon l'Office du Bac, soit l'équivalent de 10.000 nouveaux étudiants chaque année. Or, l'UAC n'a pas les moyens d'accueillir et d'encadrer cet important flux de nouveaux étudiants qui s'inscrivent

chaque année. Cet accroissement du nombre d'étudiants se double d'une faible adéquation formation-emploi qui se traduit par un fort taux de chômage et de sous-emploi des diplômés. La question de l'orientation universitaire et professionnelle révèle ainsi toute son importance et doit donc être repositionnée dans les débats sur les stratégies de gestion des effectifs étudiants.

A ce sujet, il est prévu dans le *Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2013-2017* que le mécanisme de gestion des flux au niveau de l'enseignement supérieur puisse consister en la mise en œuvre des actions stratégiques dont celles-ci :

- le renforcement de la stratégie de déconcentration des universités publiques actuelles, dont l'UAC, par la mise en œuvre rigoureuse d'une carte universitaire pertinente ;
- le renforcement du système d'admission à l'université après le BAC sur la base des places disponibles suivant des critères objectifs définis à l'avance à l'instar de ce qui se fait actuellement pour l'entrée dans les écoles professionnelles (inscription en ligne, amélioration des textes régissant la scolarité dans les universités, etc.).

Sur l'insuffisance des ressources matérielles, au-delà de la nécessité pour l'Etat de jouer son rôle régalien, il appartient à l'université de sensibiliser les opérateurs économiques et personnes nanties au mécénat pour qu'ils sachent qu'ils peuvent aussi faire de l'enseignement supérieur, un moyen de communication sociale voire de marketing. L'université est une entreprise et elle doit apprendre à fonctionner comme telle. A se fier aux différents prix reçus ces quatre dernières années, on peut penser que l'UAC est sur la bonne voie puisque *gérer autrement* et *professionnaliser* l'université est aussi l'un des leitmotivs du LMD.

Mais plus précisément, en matière d'infrastructures, le nombre de salles de cours, de bibliothèques, de laboratoires, d'ateliers et d'amphithéâtres demeure largement insuffisant face aux besoins sans cesse croissants, ce qui n'offre pas des conditions de travail acceptables aux étudiants, chercheurs et enseignants. C'est à juste titre que le ratio étudiant/enseignant se dégrade chaque année, entraînant un taux d'encadrement⁴ qui ne garantit pas la qualité de la formation.

Les ressources allouées à l'enseignement supérieur sont faibles et ne peuvent pas garantir le bon fonctionnement des universités et centres de recherche à réaliser le minimum d'investissements nécessaires tels que la construction d'amphithéâtres et l'équipement des

⁴ Une moyenne générale très élevée de 107 étudiants pour un enseignant en 2014 (UAC, 2015)

bibliothèques. La formation à distance permet, en partie, de résoudre les problèmes de capacité d'accueil de l'UAC mais elle nécessite également des investissements importants (*Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2013-2017*).

Pour finir, il apparaît nécessaire de proposer une alternative, par l'entremise de la création d'un Centre de soutien opérationnel, au développement du potentiel des étudiants handicapés au service de l'UAC et, par ricochet, de la société béninoise, en assurant à ces derniers une formation universitaire équitable. Accepter que ces derniers aient accès à un parcours académique équitable, c'est faire en sorte que toutes les étapes de ce parcours important se normalisent : le choix de la filière, le processus d'inscription et d'affiliation académique, l'acquisition de la confiance en soi. Ce Centre pourra, entre autres : orienter ces derniers de façon plus adéquate dans leur choix de filière ; s'assurer que leur processus d'inscription est aisé et les accompagner pédagogiquement tout le long de l'année académique (y compris lors des examens). Ce faisant, l'UAC pourra espérer se positionner comme une Université d'excellence dans la sous-région, voire en Afrique et dans le monde.

Références bibliographiques

- CELLULE UNIVERSITAIRE LMD-UAC, 2007, *Pour une appropriation du système LMD à l'Université d'Abomey-Calavi*, Abomey-Calavi, UAC.
- Da CRUZ Maxime, FAROUGOU Souaibou, BIO BIGOU Léon, ADANGO Célestin et SINSIN Brice, 2013, *Rapport de gestion académique. Exercice 2012*, Abomey-Calavi, Université d'Abomey-Calavi.
- Da CRUZ Maxime, FAROUGOU Souaibou, BIO BIGOU Léon, NOUATIN Etienne & SINSIN Brice, 2014, *Rapport de gestion académique. Exercice 2013*, Abomey-Calavi, Université d'Abomey-Calavi.
- *DECRET n° 2001-365 du 18 Septembre 2001 portant Création et Organisation de deux universités nationales en République du Bénin*, Cotonou, Présidence de la République.
- DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION, 2014, *Guide de l'étudiant. Années académiques 2013-2016*, Cotonou, Imprimerie Soleil de paix.
- DIRECTIVE n°01/2005/CM/UEMOA sur l'égalité de traitement des étudiants ressortissants de l'UEMOA dans la détermination des conditions et des droits d'accès aux institutions publiques d'enseignement supérieur des états membres de l'Union.
- DUPONT Pol, BRUNET Luc et LAMBOTTE Xavier, 1991, *Satisfaction des enseignants ?* Bruxelles, Editions Labor.
- HOUESSO Patrick & BRUYNINCKX Marielle, 2014, « La pédagogie universitaire à l'épreuve de l'inclusion des étudiants à besoins spécifiques : un défi pour les trois missions de l'UAC au Bénin », In *28^{ème} Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire*, 18-22 mai 2014.
- HOUESSO Patrick, 2007, *Les déterminants de l'échec à l'Université d'Abomey-Calavi : état des lieux, analyses et perspectives*, Mons, Université de Mons-Hainaut, Thèse de doctorat.

- HOUESSO Patrick, 2013, *Comprendre l'échec universitaire au Bénin*, Abomey-Calavi, Centre des Publications Universitaires de l'UAC.
- ISAMBERT-JAMATI Viviane, 1992, « Quelques rappels de l'émergence de l'échec scolaire comme "problème social" », In PIERREHUMBERT Blaise, 1992, *L'échec à l'école : échec de l'école ?* Lausanne, Delachaux et Niestlé S.A.
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2002, *Plan Stratégique de Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique 2002-2007*, Cotonou, MESRS.
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2008, *Annuaire statistique du MESRS. Année académique 2007-2008*, Cotonou : SSGI/DPP/MESRS
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2009, *Annuaire statistique du MESRS. Année académique 2008-2009*, Cotonou : SSGI/DPP/MESRS
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2010, *L'enseignement supérieur du Dahomey au Bénin, les principaux acteurs de 1960 à 2010*, Cotonou, MESRS.
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE A FORMATION PROFESSIONNELLE, 2010, *Efficacité interne et efficience du système de formation publique du METFP : cas du programme enseignement technique et du programme formation professionnelle*, Direction de la planification et des statistiques, République de Côte d'Ivoire.
- *PLAN DÉCENNAL DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION ACTUALISÉ PHASE 3/2013-2015 (PDDSE)*. Ministères en charge de l'Education en République du Bénin.
- PSACHAROPOULOS George & WOODHALL Maureen, 1988, *L'éducation pour le développement. Une analyse des choix d'investissements*, Paris, Economica 1988
- QUIVY Raymond & VAN CAMPENHOUDT Luc, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- RESEN-Bénin (2014). *Pour une revitalisation de la politique éducative dans le cadre du programme décennal de développement du secteur de l'éducation*, Cotonou, Gouvernement du Bénin avec l'appui de l'UNESCO (Pôle de Dakar).
- ROMAINVILLE Marc, 2000, *L'échec dans l'université de masse*, Paris, L'Harmattan.
- SALL Hamidou Nacuzon, 1996, *Efficacité et équité de l'enseignement supérieur. Quels étudiants réussissent à l'Université de Dakar ?* Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Thèse de Doctorat d'Etat.
- UAC, 2005, *Guide d'Information et d'Orientation 2004-2005*, UAC, SEOU.
- UAC, 2010, *Le répertoire quantitatif des diplômés à partir de 2006 à 2009*, Abomey-Calavi, UAC.
- UAC, 2010, *Les offres de formation dans les entités de l'UAC 2010-2011*, Abomey-Calavi, UAC.
- UAC, 2015, *Service des statistiques. Annuaire des statistiques de l'année académique 2013-2014*, Abomey-Calavi, UAC.
- UAC-Info, 2016, *Mensuel d'information de l'Université d'Abomey-Calavi*, N°44 mai 2016, Abomey-Calavi, COPEF.